

Atelier 1 – Compte rendu

Entre 1975 et 1982, la France a accueilli 300 mille réfugiés vietnamiens qui sont devenus français. La France et l'Europe sont-elles toujours fidèle à ses valeurs ? Aujourd'hui, on entend dire partout en Europe que tel ou tel pays « *ne peut pas accueillir toute la misère du monde* ». Les chiffres, instrumentalisés ont dénaturé notre imaginaire sur l'immigration et maintiennent un sentiment de menace. Avant d'arriver en Europe, beaucoup de migrants sont arbitrairement enfermés dans des centres de détention, comme c'est le cas au Maroc qui abrite 18 centres fonctionnels hors cadre légal. Une pratique que l'on retrouve aussi dans des pays comme la Tunisie, la Turquie et la Libye. Les maisons de retour, en Belgique par exemple, ne sont pas mieux. Présentées comme une alternative positive (car semi-ouvertes), ce dispositif mis en place en 2008, continue à emprisonner autant voire plus. Il s'agit d'une criminalisation de l'immigration. Les *hotspots*, présentés comme des lieux ouverts en vue de relocalisation, fonctionnent également très mal et donnent des résultats contre-productifs. Des phénomènes d'externalisation, via des accords bilatéraux (comme c'est le cas entre l'Italie-Libye), sont mis en place. En contrepartie de fonds spécifiques les pays d'Europe sous traite la répression des migrants à des pays comme la Libye et la Turquie. S'ajoute à cela que ces fonds sont destinés à l'origine à l'aide au développement. Un développement dénaturé.

Le règlement de Dublin, dans sa troisième version, qui stipule que le demandeur d'asile doit obligatoirement déposer sa demande dans le pays qui a récupéré ses empreintes grâce à la borne Eurodac, un guichet européen commun d'empreintes, installe un système de tri. Un mot à teneur trop négative (tri postal voire tri de déchets). En plus de sa légitimité, le Dublin souffre d'une grande défaillance : la variabilité assez forte du taux d'acceptation (octroi de statut de réfugié) selon le pays d'origine et la religion. Par exemple, l'Albanie est considérée par la France comme un pays sûr, et les afghans qui ont un taux d'acceptation d'asile de 80% en France n'ont que 2% à voir leur demande acceptée en Bulgarie.

Malgré les résultats négatifs sur le terrain de ces dispositifs, l'Union Européenne préfère maintenir, voire renforcer, sa lutte contre les mouvements migratoires en s'attaquant parfois directement aux migrants et parfois indirectement au nom de

la lutte contre les trafiquants et les passeurs. Ces derniers ne sont souvent que des migrants parfois mineurs.

La situation risque encore de s'aggraver avec le règlement à venir du Dublin 4 qui envisage.

C'est pourquoi nous préconisons :

- Faire pression sur notre gouvernement pour modifier le règlement de Dublin pour qu'il adopte la bonne posture lors du conseil européen
- Uniformiser le droit d'asile européen
- Mettre en place une logique de solidarité en Etats (partage équitable)
- Tenir compte des attaches familiales, linguistiques et les projets personnels

Les élections européennes de l'année prochaines sont le moment d'avancer ces propositions.

Comme disait Valéry Giscard D'Estaing lorsque la France a accueilli 300 000 Boatpeople dans les années 1970 : « on ne peut pas laisser ces pauvres gens dans la mer, c'est notre devoir de les sauver »

Hicham Mansouri, journaliste réfugié, Maison des Journalistes.

Ont contribué à ce compte-rendu également : Sébastien, Elisa (animateurs comité d'organisation), Louise, Manon, Alix (école de journalisme de Lille)